#### Procès-verbal de la séance du Conseil d’établissement tenue 03 décembre 2020

Présences

Parents : M Alain Carette

 Mme Tanya Simkus

M Yan Ouellette

M Serge Mudiantu

Personnel de soutien SDG : Mme Sandrine Pagano Bériault

Personnel professionnel : Mme Élizabeth Arie

Directions : Mme Christine Villiard

 Mme Evelyne Gaudry

 Mme Francine Duguay-Dupré

 Enseignants : Mme Isabelle Valade

 Mme Marie-Noel Ndjo (absente)

 M Simon-Pierre Hébert (substitut enseignant)

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est ouverte à 16h02. Le quorum est atteint.

1. **Questions du public**

Aucun public

1. **Adoption de l’ordre du jour**

Résolution CE20-21 09

Il est proposé par M. Carette, appuyé par M. Mudiantu, d’adopter l’ordre du jour avec l’ajout des points suivants : 8.1 Sondage aux parents, 8.2 le calendrier scolaire et 8.3 service de garde demande de révision. Également 15.1 sur l’affichage de la plaque à l’édifice Elm.

Proposé par madame Sandrine Pagano et secondé par madame Élizabeth Arie.

1. **Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2020**

Madame Villiard revient sur la lettre qui a été envoyée à monsieur Bertrand en lien avec les démarches entreprises concernant le budget de l’école. Madame Villiard informe les membres du CE de l’ouverture des enseignants à se joindre aux parents du conseil d’établissement afin de voir la suite des choses auprès du MEES pour l’obtention d’un budget adéquat pour notre école. Par ailleurs, il sera important de faire un suivi sur le budget au mois de mars-avril 2021.

Résolution CE20-21 10

Proposé par monsieur Yan Ouellette et secondé par monsieur Serge Mudiantu.

1. **Mot du président**

Monsieur Alain Carette remercie la direction pour sa transparence et pour son organisation. Toutefois il mentionne que la modification du calendrier aurait dû être approuvé par les membres du conseil d’établissement.

1. **Mot de la direction**

 Madame Christine Villiard informe les membres du conseil que seulement trois cas de covid ont été répertoriés dans nos établissements et que seule une classe a dû être fermée suite à la recommandation de la santé publique. Par ailleurs, madame Villiard fait un méa culpa concernant la modification du calendrier scolaire 2020-2021. La direction ne pensait pas que la modification du calendrier devait obligatoirement passer par le CE. Madame Villiard mentionne que dorénavant, le CE sera consulté.

1. **Formation obligatoire pour le CÉ**

Madame Villiard a envoyé par courriel le lien pour que les membres du CÉ puissent ainsi suivre la formation obligatoire.

Proposé par monsieur Serge Mudiantu et secondé par monsieur Yan Ouellette

1. **Suivi COVID**
* Sondage aux parents. Madame Evelyne Gaudry dresse un portait sur les journées du 17-18 décembre 2020. 24 % des élèves seront absents et pour les journées du 21-22 décembre : ce sont 30 % d’élèves qui seront absents.
* SDG : demande de révision des règles de fonctionnement du SDG ainsi que du service d’activités au secondaire**.** Suite à l’annonce du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys qui dit que tous les services de garde demeureront ouverts, donc aucune demande de révision n’est nécessaire.
* Demande des enseignants **:** Monsieur Simon-Pierre Hébert demande de modifier les journées du 21 et 22 décembre. Ainsi, les enseignants demandent de prendre les journées pédagogiques du mois de février et de les déplacer au mois de décembre. En annexe, vous trouverez les nomenclatures de leurs arguments.

Monsieur Carette comprend la demande des enseignants. Toutefois, il dit vouloir respecter la loi et qu’il ne serait pas à l’aise de contrevenir à cela. Un parent rappelle que c’est une exigence du gouvernement et que bien qu’il soit conscient des demandes des enseignants, il fait référence au sondage envoyé aux parents et que compte tenu du fait que 70 % des élèves seront présents, cela signifie que les besoins sont là.

Madame Isabelle Valade revient sur le fait que le taux d’absentéisme sera élevé, car plusieurs membres du personnel ont des enfants. Madame Villard informe que les gens pourront bénéficier du service de garde de leur école puisque nous faisons partie des travailleurs essentiels.

Monsieur Carette aimerait, avant de passer au vote, faire approuver le calendrier modifié le 18 novembre dernier.

Résolution CE20-21 11

Approuvé à l’unanimité

Un tour de rôle est demandé afin de statuer sur la demande des enseignants : 17-18-21 et 22 décembre qui deviendraient des journées pédagogiques doit être voté :

Pour : 4 votes

Contre : 4 votes

Comme nous avons une égalité, le président du CE a voix prépondérante. Par conséquent l’école demeure ouverte.

Résolution CE20-21 12

Monsieur Simon-Pierre Hébert appose sa dissidence à cette décision.

**9. Approbation du tableau des activités parascolaires et d’enrichissement 2020-2021 (art. 90)**

Une demande est faite pour l’achat de cadeaux de Noël. La direction demande qu’un montant de 10.00$ par enfant soit accordé pour la totalité des élèves de l’école. Soit 220 élèves au total. Les sommes dépensés seront directement retirées de la Fondation Sault St-Louis qui a un solde de 33 726.00$.

Également, l’enseignante madame Stephany De Rosa aimerait obtenir l’accord du CE afin de demander un montant de 20.00$ par élève afin de mettre en place un système d’émulation pour sa classe. L’objectif visé est le travail de groupe ainsi que la motivation des bonnes actions.

Monsieur Alain Carette demande que lors des prochains CE, la Fondation Sault St-Louis soit rajouté à l’ordre du jour.

Résolution CE20-21 13

Il est proposé par monsieur Yan Ouellette et secondé par madame Tanya Simkus.

 **10. Dépôt du rapport de reddition de compte du budget 2019-2020**

Madame Christine Villiard informe qu’exceptionnellement nous avons eu un surplus budgétaire de 46 000.00$ Le surplus s’explique au fait que suite à la fermeture des écoles due au COVID, nous n’avons pas eu de libération ainsi que les achats généralement faits. Toutefois, madame Villiard se demande pourquoi cet écart. Une demande sera faite auprès du CSSMB. De plus, madame Villiard nous informe que le montant du fond 2 pour l’achat d’IPad de l’année dernière a été transféré pour des achats cette année.

Résolution

CE20-21 14

 Il est proposé par monsieur Alain Carette et secondé par madame Tanya Simkus.

 **11. Suivi budget 2020-2021**

Madame Christine Villiard, nous présentera le suivi du budget au mois de janvier.

 **12. Suivi infrastructure des édifices**.

 Nous n’avons toujours pas de nouvelles concernant la commission scolaire anglophone pour l’obtention de la nouvelle bâtisse. À l’édifice Pierrefonds, une balançoire intérieure sera installée.

 **13. Sujets d’information :**

 **a) des enseignants :** Monsieur Hébert fait part que les enseignants sont en négociation et élabore dans les grandes lignes leurs demandes.

 **b) du représentant du soutien :** Madame Élizabeth Arie nous informe que les projets de la culture à l’école ont été acceptés. Un volet scientifique ainsi qu’un volet artistique avec la poterie seront offerts aux élèves.

 **c) du représentant du personnel du service de garde :** Suite à l’annonce que tous les services de garde du CSSMB resteront ouverts, madame Pagano n’a rien à ajouter.

 **14. Correspondance**

Aucune

 **15. Varia :**

 **Affiche à l’extérieur de l’édifice à Elm**

Madame Tanya Simkus tient à apporter à notre intention ce qui est inscrit sur la plaque commémorative à l’extérieur de l’école située à Beaconsfield. Elle dit avoir été choquée par l’interprétation sur celle-ci et qu’en rien cela ne représente notre école. Elle se demande si nous pouvons la retirer et/ou modifier ce qui est inscrit dessus. Madame Villiard apporte la distinction que la plaque historique a été apposée par l’association de l’époque et que c’est grâce à cette association que notre école à vue le jour. La fondation *Lakeshore association for retarded children* a contribué grandement au milieu. Monsieur Ouellette dit avoir un malaise de vouloir apporter une modification dans l’appellation puisque celle-ci est une plaque historique. Monsieur Carette se demande si nous pourrions la déplacer et en même temps, il trouve que c’est une décision qui est difficile et suggère que nous revenir sur le sujet lors du prochain CE.

 **16. Levée de la séance à 17h19**

Monsieur Alain Carette fait part de sa reconnaissance aux membres de la direction, du personnel de l’école ainsi qu’aux parents. Ainsi les vœux de Noël sont offerts à tous.

Résolution CE20-21 15

Proposé par madame Isabelle Valade et secondé par madame Sandrine Pagano.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Alain Carette, Président Christine Villiard, Directrice